

Département de la Savoie
 Arrondissement de CHAMBERY
 Canton de PONT-DE-BEAUVOISIN

République française

COMMUNE DE MONTAGNOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	9
Votants	14

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Etaient présents : Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO, Alexandre SORNAY

Absent : Marie-Jeanne BAFFOUR (procuration à Catherine MAINIER), Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Arnaud BOURGEOIS), Maria DA FONSECA (procuration à Jean FOULON), Carine PILLAT (procuration à Gilles PLOTTON)

OUVERTURE DE CREDITS N°2

Mme MAINIER est nommée rapporteur.

Elle explique au Conseil le contenu de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui énonce que, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (crédits de 978 000 €).

Elle rappelle que le conseil municipal a ouvert des crédits en date du 30 janvier 2023.

Il est cependant nécessaire de rajouter des crédits sur les opérations suivantes :

Compte	Opé	Intitulé opération	Objet	Montant
21316	34	Cimetière	Complément achat et pose de deux columbariums	12 000 €

DB2023-05

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 16/03/2023
ID : 073-217301605-20230303-DB2023_05-DE

Compte	Opé	Intitulé opération	Objet	Montant
21351	42	Mairie	Aménagement d'une salle d'archives en sous-sol : travaux d'électricité	2 000 €
21351	45	Salle des fêtes	Aménagement de la porte du bas en issue de secours	2 000 €
			Total	16 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote les crédits ainsi présentés pour un total de 16 000 €.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI



Département de la Savoie
Arrondissement de CHAMBERY
Canton de PONT-DE-BEAUVOISIN

République française

COMMUNE DE MONTAGNOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	9
Votants	14

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Etaient présents : Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO, Alexandre SORNAY

Absent : Marie-Jeanne BAFFOUR (procuration à Catherine MAINIER), Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Arnaud BOURGEOIS), Maria DA FONSECA (procuration à Jean FOULON), Carine PILLAT (procuration à Gilles PLOTTON)

CONVENTION SOCLE DE SOUTIEN A LA BIBLIOTHEQUE

Mme Mainier est nommée rapporteur.

Elle explique aux membres du Conseil Municipal que la bibliothèque de la commune bénéficiait, par convention, pour la période 2015-2022, des services offerts par la direction de la lecture publique du Conseil Savoie Mont Blanc (CSMB) : soutien à la création, au développement et à l'animation des bibliothèques.

Un nouveau Plan de développement de la lecture publique (PDLP) (2022-2027) a été élaboré par la direction de la lecture publique du CSMB, portant trois ambitions :

- La lecture partout et pour tous ;
- La direction de la lecture publique à l'initiative du développement territorial ;

DB2023-06

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 16/03/2023
ID : 073-217301605-20230303-DB2023_06-DE

- La direction de la lecture publique actrice et facilitatrice.

Il est proposé de poursuivre ce partenariat avec le CSMB, au travers d'une convention-socle, à partir du 1^{er} janvier 2023, pour toute la durée du nouveau PDLP.

Cette convention-socle permet l'accès aux services proposés par la direction de la lecture publique du CSMB aux communes et groupements qui respectent le cadre réglementaire établi par la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- ✓ Autorise le Maire à signer la convention-socle ci-annexée, valable pour toute la durée du nouveau Plan de développement de la lecture publique du CSMB, à partir du 1^{er} janvier 2023.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI

DB2023-07

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE



Département de la Savoie
Arrondissement de CHAMBERY
Canton de PONT-DE-BEAUVOISIN

République française

COMMUNE DE MONTAGNOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	9
Votants	14

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Etaient présents : Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO, Alexandre SORNAY

Absent : Marie-Jeanne BAFFOUR (procuration à Catherine MAINIER), Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Arnaud BOURGEOIS), Maria DA FONSECA (procuration à Jean FOULON), Carine PILLAT (procuration à Gilles PLOTTON)

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES VOIES COMMUNALES

M. Seco est nommé rapporteur. Il rappelle que le Conseil a délibéré le 11 avril 2022 pour lancer l'inventaire de voies communales sous l'égide du PNR Chartreuse. L'inventaire et le diagnostic a été fait en collaboration avec Mme Bourrillon du Cabinet Coordonnet.

Le travail s'est déroulé en plusieurs phases sur près d'une année avec réalisation d'un diagnostic et d'une réunion publique le 19 janvier 2023.

Ce diagnostic fait des préconisations pour la mise à jour de la voirie communale parmi lesquelles le classement de voies dans le domaine public.

Pour mener à bien ce genre d'opérations, il est nécessaire de procéder à une enquête publique. Il a été décidé de la mener en collaboration avec les communes de Saint-Cassin et Vimines qui révisent également leur plan de classement.

Cette enquête aura lieu du 20 mars au 4 avril 2023 pendant laquelle le dossier sera consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture. Une permanence se tiendra à Montagnole le samedi 1^{er} avril de 9H à 12H.

Il liste les modifications à apporter au plan de classement des voiries :

Voies communales

Acquisition et classement

Les acquisitions sont soit déjà prévues soit nécessaires à la circulation générale

vc 08 Impasse du Pré du Coing AE 26 à régulariser (bande de terrain de 1 m)
vc-11 Route du Mapas nouveau tracé sur AK 28 à régulariser

Nouveau classement

1 486 m. au total

vc 01b **impasse** du Fenestro (Lotissement « **Les vignes** du Fenestro)
vc 19a Montée de la Montagne reliant les routes de la Montagne et de Lovettaz
vc 23 Chemin de la Cimenterie départ du cr 03 goudronné

Réserve du conseil municipal pour le conserver dans les chemins ruraux (fermé aux véhicules)

vc 24 Chemin des Moulins déclassé en 2002 (n° 77)
mais ouvert et goudronné.

Réserve du conseil municipal : à intégrer dans le Reg77 : c'est le début du chemin qui traverse la carrière Vicat

vc 25 Route de la Traverse
vc 26 Chemin de l'Eglise

Réserve du conseil municipal : non ouvert à la circulation. A classer en voie verte

vc 27 Allée de l'Ecole
vc 28 Impasse de la Galoppaz
vc 28b Impasse du Granier
vc 29 Allée des Frênes
vc 30 Allée des Champs
vc 31 Allée des Fleurs
vc 32 Chemin de Tire-Poil limite avec Jacob-Bellecombette
vc 33 Allée des Oiseaux oublié en 2002 cr sur cadastre 1962 fontaine au bout du chemin sur le cadastre de 1864
vc 34 Chemin de Ménabréa fin de la vc 6 de St Cassin

Voies vertes

La commune a fait le choix de classer en voie verte 7 chemins pour une longueur totale de 777 m.

Changement

vv 02 Allée du Clocher vc 04 route des Fourches en 2002 passer en voie verte (circulation des riverains uniquement)

Réserve du conseil : classer en VC avec réouverture à la circulation dans le sens montant uniquement

Classement

vv 01	Chemin du Sézolet	cr 71 déclassé restant dans patrimoine privé de la commune en 2002. Ancien chemin du Sézolet sur cadastre utilisé par piétons sur strava circulation véhicules impossible
vv 03	Chemin de l'Eglise	cr 74 déclassé en 2002 non ouvert à la circulation motorisée
vv 04	Sentier de l'Eglise	
vv 05	Sentier de la Galoppaz	
Réserve du conseil : pas de vv car il s'agit d'un trottoir entre la route de la Traverse et l'impasse de la Galoppaz		
vv 06	Chemin Perrier	cr 36 en 2002
vv 07	Chemin de Borné	échange de tracé fait en 1995 cr 84 déclassé en 2002 mais à conserver la partie centrale semble bloquée, à rouvrir

Places et parkings

PK 1	Parking du Cimetière	1 834
PK 2	Parking de l'Ecole	385
PK 3	Parking de la Mairie	314
PL 1	Place de l'Eglise	2 804
Total		5 337 m²

Chemins ruraux

Acquisition et affectation

cr 02	Chemin rural du Bois	sur GR900 secteur Chambéry. 33 m. à acquérir sur AA 1 sur Montagnole
-------	----------------------	--

Echange

Celui-ci sera finalisé après l'enquête publique avec une délibération et la mise en place d'une consultation d'un mois.

cr 09	Chemin rural de la Croix Gallet	156 m échange à faire avec la reg 40 ?
-------	---------------------------------	--

DB2023-07

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 16/03/2023
ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

- ✓ Vu le Code Général de la Propriété des Personnes publiques et notamment ses articles L2122-1, L2141-1 et suivants,
- ✓ Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L111-1,
- ✓ Vu la délibération n°DB2022-13 du 11 avril 2022 prescrivant la révision du plan de classement de la voirie communale et des chemins ruraux,
- ✓ Vu le décret n°2022-1652 du 26 décembre 2022 relatif aux modalités de l'enquête publique portant sur le recensement des chemins ruraux,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Approuve le plan et les tableaux provisoires des voies communales et chemins ruraux identifiés dans le document annexé.
- Décide le déclassement et le classement des voies communales et chemins ruraux identifiés dans le document annexé.
- Emet des réserves sur certains classements mentionnés dans le corps de la délibération,
- Décide de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des voies et chemins tel que présentés,
- Autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire

Jean-Maurice VENTURINI


vc 2023

Voies communales de Montagnole mars 2023

n°	nom voie	longueur		remarques	localisation plan
		2023	2014		
vc 01	Route du Fenestro	521	755	Route du Fenestro en 2002 avec erreur longueur	A1-A2
vc 01a	Allée des Vignes	187		Route de Fenestro en 2002	A1-A2
vc 02	Route Jacob Bellecombette	746	746		A2
vc 04	Routes des Fourches	675	765	- 90 m en vv 2	B2
vc 05	Chemin des Curtilllets	385	385		B2 + zoom 5
vc 06	Impasse des Peupliers	190	170	tracé modifié depuis 2002 longueur à modifier	B2 + zoom 5
vc 07	Route de l'Auberge des Chasseur:	120	120		B2 + zoom 5
vc 08	Impasse du Pré du Coing	450	495	route de la ferme du Coing en 2002	B2
vc 09	Route du Village de Maistre	233	233		B2
vc 10	Route de la Plaine	445	445		C2-C3
vc 11	Route du Mapas	330	440	fin à régulariser avec Vicat plan d'alignement	B3-C3 + zoom 4
vc 12	Chemin du Pas	70	70	impasse du Mapas sur tableau 2002 AK 67 à passer dans DP	C3
vc 13	Chemin du Puisat	1 162	1 162	route sur tableau 2002	C3
vc 14	Route des Confins	660	660	Route de Saint Cassin en 2002 chemin vicinal 6 des confins de st cassin au chemin départemental 6 sur cadastre 1962	C1-C2
vc 15	Impasse de la Donquière	100	100	imp du Village des Guillermins en 2002 (inversion n° 18 pour avoir même n° avec St Cassin) - 144 m. entretenu par St Cassin	C2
vc 16	Route du Penet	521	665		C2-D2
vc 17	Route de l'Évêque	512	512	vc 16 en 2002 avec 795 m dont 260 m dans lot le clos des Guillermin. Longueur rectifiée	C2-C3
vc 18	Chemin de l'Évêque	400	795		C2
vc 19	Route de la Montagne	790	790		C2-D2

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

vc 2023

vc 20	Route de Lovettaz	1 790	1 760	convention avec l'armée pour l'entretien et l'investissement. Longueur rectifiée	D2-D3
vc 21	Route du Petit Pays	975	1 155	et 115 m. déclassé en cr	D3
vc 22	Chemin du Mas du Clos	120	115	impasse sur tableau 2002. Longueur rectifiée	D3
		11 382			
vc 01b	Route du Fenestro	83		Lot du Fenestro	A1
vc 19a	Montée de la Montagne	40		sur plan 2002 mais pas dans tableau	C2-C3
vc 23	Chemin de la Cimenterie	200		départ du cr 03 goudronné	A3
vc 24	Chemin des Moulins	23		déclassé en 2002 (n° 77) mais ouvert et goudronné	A3
vc 25	Route de la Traverse	343			B2 + zoom 5
vc 26	Chemin de l'Eglise	80		cr 74 déclassé en 2002	B2 + zoom 5
vc 27	Allée de l'Ecole	105			B2 + zoom 5
vc 28	Impasse de la Galoppaz	130			B2 + zoom 5
vc 28b	Impasse du Granier	50			B2 + zoom 5
vc 29	Allée des Frênes	209			B2 + zoom 5
vc 30	Allée des Champs	74			C3
vc 31	Allée des Fleurs	57			C2 + zoom 6
vc 32	Chemin de Tire-Poil	78		limite avec sur Jacob-Bellecombette	C2 + zoom 6
				oublié en 2002 cr sur cadastre 1962	A3
vc 33	Allée des Oiseaux	83		fontaine au bout du chemin sur le cadastre de 1864	D3
vc 34	Chemin de Ménabréa	14		fin de la vc 6 de St Cassin	
		1 486			
		12 868			

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

vc 2023

vc 08	Impasse du Pré du Coing	45	AE 26 à acquérir
vc 11	Route du Mapas	110	nouveau tracé sur AK 28 à régulariser
	acquisition	155	

total vc 2023 13 023

vc 03	<i>Chemin de Jacob Bellecombette à Montagnole</i>	380	380	vc en 2002 déclassé en cr 28
vc 04	<i>Routes des Fourches</i>	90	90	classé en vv 2
vc 18	<i>Chemin rural de l'évêque</i>	130	130	déclassé en cr 29
vc 21	<i>Chemin rural du Petit Pays</i>	115	115	déclassé en cr 30
	déclassement	715		

12 718 total vc 2002

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

cr 2023

Chemins ruraux de Montagnole mars 2023

n°	nom voie	longueur 2023	2002	remarques	localisation plan
cr 01	Chemin rural du Serpollet	170	170	cr 32 en 2002 avec 170 m cr 31 de tire-poil en 2002 (inversion avec cr 42 de 2002	A2-A3
cr 02	Chemin rural du Bois	710	750	125 m. au nord en GR900 secteur Chambéry	A2
cr 03	Chemin rural de la Cimenterie	290	490	cr 33 chemin du Pontet en 2002 avec 490m	A3-B3
cr 04	Chemin rural de la Fontaine de Dièze	620	620	200 m classé en vc 23	A3-B4
cr 05	Chemin rural de Maisolée	350	310	à garder pour la desserte des parcelles cr 35 en 2002 avec 310 m. Longueur rectifiée	B4
cr 06	Chemin rural des Fourches	520	520	cr 36 en 2002 avec 520 m cr 38 en 2002	B2
cr 07	Chemin de la Grande Maison	225	225	desserte de la parcelle AK 12, à conserver	B3-C3
cr 08	Chemin rural du Pas	220	220	cr 39 Chemin du mapas en 2002 avec 220 m cr 40 chemin du mapas à la route du puisat en 2002	C3
cr 09	Chemin rural de la Croix Gallet	565	610	avec 610 m et sur cadastre	C3
cr 10	Chemin rural des Meuniers	365	350	cr 41 en 2002 avec 350 m. Arrivée sur RD modifiée d'ou les 15 m de plus	C3-D3
cr 11	Chemin rural des Chardieux	750	750	cr 43 en 2002 avec 750 m. A relier à au cr 11a ?	D1-E1
cr 11a	Chemin rural des Chardieux	100		départ du cr 43 en 2001 oublié	
cr 12	Chemin rural de la Montagne	715	715	cr 44 en 2002 avec 715 m	D1-E1
cr 13	Chemin rural de la Pierre Grise	245	245	cr 45 en 2002 avec 245 m	D3
cr 14	Chemin rural du Mas Duclos	603	685	cr 46 en 2002 avec 685 m	D3
cr 14a	Chemin rural du Mas Duclos	82			D3

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

cr 2023

cr 15	Chemin rural de la Mariette	530	530	cr 47 ch pezet en 2002 avec 530 m cr de la rn 512 au grand plateau sur cad 1962 ch de la mariette sur plan de ville de 2012	D3-E3
cr 16	Chemin rural du Biclet	565	565	cr 48 ch du biclet à pezet en 2002 avec 565 m et sur cadastre cr du biclet sur cadastre 1962	E3
cr 17	Chemin rural du Grand Plateau	1 370	1 370	cr du grand plateau sur cadastre 1962 cr 49 du biclet en 2002 avec 1370 m	D3-E3
cr 18	Chemin rural des Bois Blancs	920	1 100	cr 50 en 2002 avec 1100 m (avec antenne)	E2-E3
cr 18a	Chemin rural des Bois Blancs	190			E3
cr 31	Chemin rural du Penet	1 830	1 830	cr 42 de la donquière en 2002 cr 31 sur Saint Cassin (mis même n°)	
		11 935	12 055		
cr 19	Chemin rural du Pontet	295		cr 73 déclassé en 2002 avec 510 m (+ antennes) circulation sur Strava : à classer cr	B3 + zoom 2
cr 20	Chemin du Cimetière	205	205	cr 75 déclassé en 2002 remettre en état et garder en cr	
cr 21	Chemin rural de la Combe Pichat	600	600	cr 78 déclassé en 2002 mais bonne circulation sur strava et chemin de liaison à conserver cr 80 déclassé en 2002 mais bonne circulation sur strava	C3-C4
cr 22	Chemin rural du Pas de la Fosse	365	365	à conserver en cr	D3-D4
cr 23	Chemin rural sous le Pas	200	200	cr 81 déclassé en 2002 beau raccourci pour piétons ? cr 82 déclassé en 2002 mais à garder en cr ch de la croix de l'évêque sur le cadastre de 1864	D4
cr 24	Chemin rural du Ruis	300	300	cr de l'évêque au villard sur cadastre de 1962	C3

Page 2

cr 2023

cr 25	Chemin rural des Comeries	60	60	85	cr 83 déclassé en 2002 mais raccourci à conserver à retracer sur le terrain et à indiquer	D3
cr 26	Chemin rural du Villard	106.8			cr 85 déclassé en 2002 à garder en cr	D3
cr 27a b c	Chemin rural de Lovettaz	136	104		cr 86 déclassé en 2002 3 sections de 86, 16 et 34 m. à conserver pour les piétons (+ fontaine) classé vc 03 en 2002 mais non goudronné très utilisé sur strava	D2
cr 28	Chemin rural de Bellecombette	379			vc 18 en 2002	A2
cr 29	Chemin rural de l'évêque	130			vc 21 à déclasser en chemin rural	
cr 30	Chemin rural du Petit Pays	115			pas dans tableau de 2002	B4 + zoom 3
cr 32	Chemin rural de la Coche	56			AD 49 communale à passer en cr	A1
cr 33	Impasse du Pont	82			cr sur cad 1962	
cr 34	Chemin rural du Vieux Pont	66			chemin rural sur le cadastre	
cr 35	Chemin rural des Charmettes	171			pas dans tableau de 2002	A3-B3
		3 160	1 719			
	total 2023	15 095	13 774			
cr 02	Chemin rural du Bois	33			sur GR900 secteur chambéry.	zoom 1
cr 09	Chemin rural de la Croix Gallet	156			A acquérir sur AA 1 sur Montagnole échange à faire avec la reg.40 ?	
	acquisitions	189				
		15 284				

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

cr 2023

reg 32	Chemin rural de la Coche	41	oublié en 2002 disparu. à désaffecter et à vendre ?	B4 + zoom 3
reg 31	Chemin rural du Bois	40	cr 31 en 2002 à désaffecter (avec commune de Jacob-B) et vendre à AN 20 (sur Jacob-B) qui l'a intégré dans son terrain.	A2 + zoom 1
reg 40		45	cr 40 chemin du mapas à la route du puisat en 2002 à vendre ou échanger à Vicat (115 m ² env.) cr 73 déclassé en 2002	C3 + zoom 4
reg 73a	Ancien chemin du Pontet	105	cr du Pontet sur cadastre 1962 ch du pontet sur le cadastre à désaffecter et vendre à Vicat (350 m ² env.)	A3-B3 + zoom 4
reg 73b	Ancien chemin du Pontet	110	cr 73 déclassé en 2002 chemin rural sur cadastre rénové de 1962 à désaffecter et vendre à Vicat (385 m ² env.)	A3-B3 + zoom 4
reg 76	Chemin rural de la Fontaine de Pierre Grosse	175	cr 76 déclassé en 2002 vente annoncée à Vicat mais pas faite. à désaffecter et vendre à Vicat (350 m ²)	B4
reg 77	Chemins des Moulins	1 480	cr 77 déclassé en 2002 mais pas désaffecté ni vendu à désaffecter et vendre à Vicat (5 180 m ² env.)	A3-C3
reg 79	Chemin rural du Mias Duclos	156	cr 79 déclassé en 2002 l'élargissement de la rd a fait disparaître l'arrivée à désaffecter et garder en parcelle communale	D3-E3
	désaffectation	2 152	<i>1 915 m. de chemins dans la carrière Vicat (6 380 m²)</i>	

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

PL-PK 2023

Places et parkings de Montagnole mars 2023

n°	type	nom	surface	remarques	localisation	
					plan	
PK 1	Parking	Parking du Cimetière	1834		B2 + zoom 5	
PK 2	Parking	Parking de l'Ecole	385		B2 + zoom 5	
PK 3	Parking	Parking de la Mairie	314		B2 + zoom 5	
PL 1	Place	Place de l'Eglise	2804		B2 + zoom 5	
			5337			

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

vv 2023

Voies vertes de Montagnole mars 2023

n°	nom voie	longueur 2023	remarques	localisation plan
vv 01	Chemin du Sézolet	200	cr 71 déclassé restant dans patrimoine privé de la commune en 2002 Ancien chemin du Sézolet sur cadastre utilisé par piétons sur strava circulation véhicules impossible	A2
vv 02	Allée du Clocher	93	vc 4 route des Fourches en 2002 passer en voie verte (circulation motorisée des riverains uniquement)	B2 + zoom 5
vv 03	Chemin de l'Eglise	160	cr 74 déclassé en 2002 non ouvert à la circulation motorisée	B2 + zoom 5
vv 04	Sentier de l'Eglise	49		B2 + zoom 5
vv 05	Sentier de la Galoppaz	44		B2 + zoom 5
vv 06	Chemin Perrier	81	cr 36 en 2002 échange de tracé fait en 1995	B2 + zoom 5
vv 07	Chemin de Borné	150	cr 84 déclassé en 2002 mais à conserver la partie centrale semble bloquée 150 à rouvrir	D3
		777		

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

Berger
Contexte

ID : 073-217301605-20230303-DB2023_07-DE

Plan de voirie de Montagnole

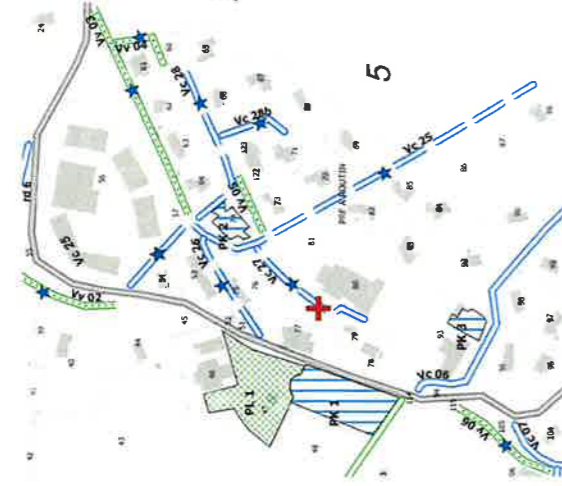
enquête publique

mars 2023

affichage EP
délibération CM

500 m

0



- vc 01 Route du Fenestro
- vc 01a Allée des Vignes
- vc 01b Route du Fenestro
- vc 02 Route Jacob Bellecombette
- vc 04 Routes des Fourches
- vc 05 Chemin des Courtillets
- vc 06 Impasse des Peupliers
- vc 07 Route de l'Auberge des Chasseurs
- vc 08 Impasse du Pré du Coing
- vc 09 Route du Village de Maistre
- vc 10 Route de la Plaine
- vc 11 Route du Mapas
- vc 12 Chemin du Pas
- vc 13 Chemin du Puisse
- vc 14 Route des Confins
- vc 15 Impasse de la Donquière
- vc 16 Route du Penet
- vc 17 Route de l'Évêque
- vc 18 Chemin de l'Évêque
- vc 19 Route de la Montagne
- vc 19a Montée de la Montagne
- vc 20 Route de Lovettaz
- vc 21 Route du Petit Pays
- vc 22 Chemin du Mas du Clos
- vc 23 Chemin de la Cimenterie
- vc 24 Chemin des Moulins
- vc 25 Route de la Traversée
- vc 26 Chemin de l'Église
- vc 27 Allée de l'École
- vc 28 Impasse de la Galoppaz
- vc 28b Impasse du Granier
- vc 29 Allée des Frênes
- vc 30 Allée des Champs
- vc 31 Allée des Fleurs
- vc 32 Chemin de Tire-Poil
- vc 33 Allée des Oiseaux
- vc 34 Chemin de Ménabréa

- cr 01 Chemin rural du Serpollet
- cr 02 Chemin rural du Bois
- cr 04 Chemin rural de la Fontaine de Dièze
- cr 05 Chemin rural de Maisolée
- cr 06 Chemin rural des Fourches
- cr 07 Chemin de la Grande Maison
- cr 08 Chemin rural du Pas
- cr 09 Chemin rural de la Croix Gallet
- cr 10 Chemin rural des Meuniers
- cr 11 Chemin rural des Chardieux
- cr 11a Chemin rural des Chardieux
- cr 12 Chemin rural de la Montagne
- cr 13 Chemin rural de la Pierre Grise
- cr 14 Chemin rural du Mas Duclous
- cr 14a Chemin rural de la Mariette
- cr 16 Chemin rural du Biclet
- cr 17 Chemin rural du Grand Plateau
- cr 18 Chemin rural des Bois Blancs
- cr 18a Chemin rural des Bois Blancs
- cr 19 Chemin rural du Pontet
- cr 20 Chemin du Cimetière
- cr 21 Chemin rural de la Combe Pichat
- cr 22 Chemin rural du Pas de la Fosse
- cr 23 Chemin rural sous le Pas
- cr 24 Chemin rural du Ruïs
- cr 25 Chemin rural des Cormeries
- cr 26 Chemin rural du Villard
- cr 27a b c Chemin rural de Lovettaz
- cr 28 Chemin rural de Bellecombette
- cr 29 Chemin rural de l'évêque
- cr 30 Chemin rural du Petit Pays
- cr 31 Chemin rural du Penet
- cr 32 Chemin rural de la Coche
- cr 33 Impasse du Pont
- cr 34 Chemin rural du Vieux Pont
- cr 35 Chemin rural des Charmettes

- vv 01 Chemin du Sézolet
- vv 02 Allée du Clocher
- vv 03 Chemin de l'Église
- vv 04 Sentier de l'Église
- vv 05 Sentier de la Galoppaz
- vv 06 Chemin Perrier
- vv 07 Chemin de Borné

- PK 1 Parking du Cimetière
- PK 2 Parking de l'École
- PK 3 Parking de la Mairie
- PL 1 Place de l'Église

4

3

2

1

A

B

C

D

E

4

3

2

1

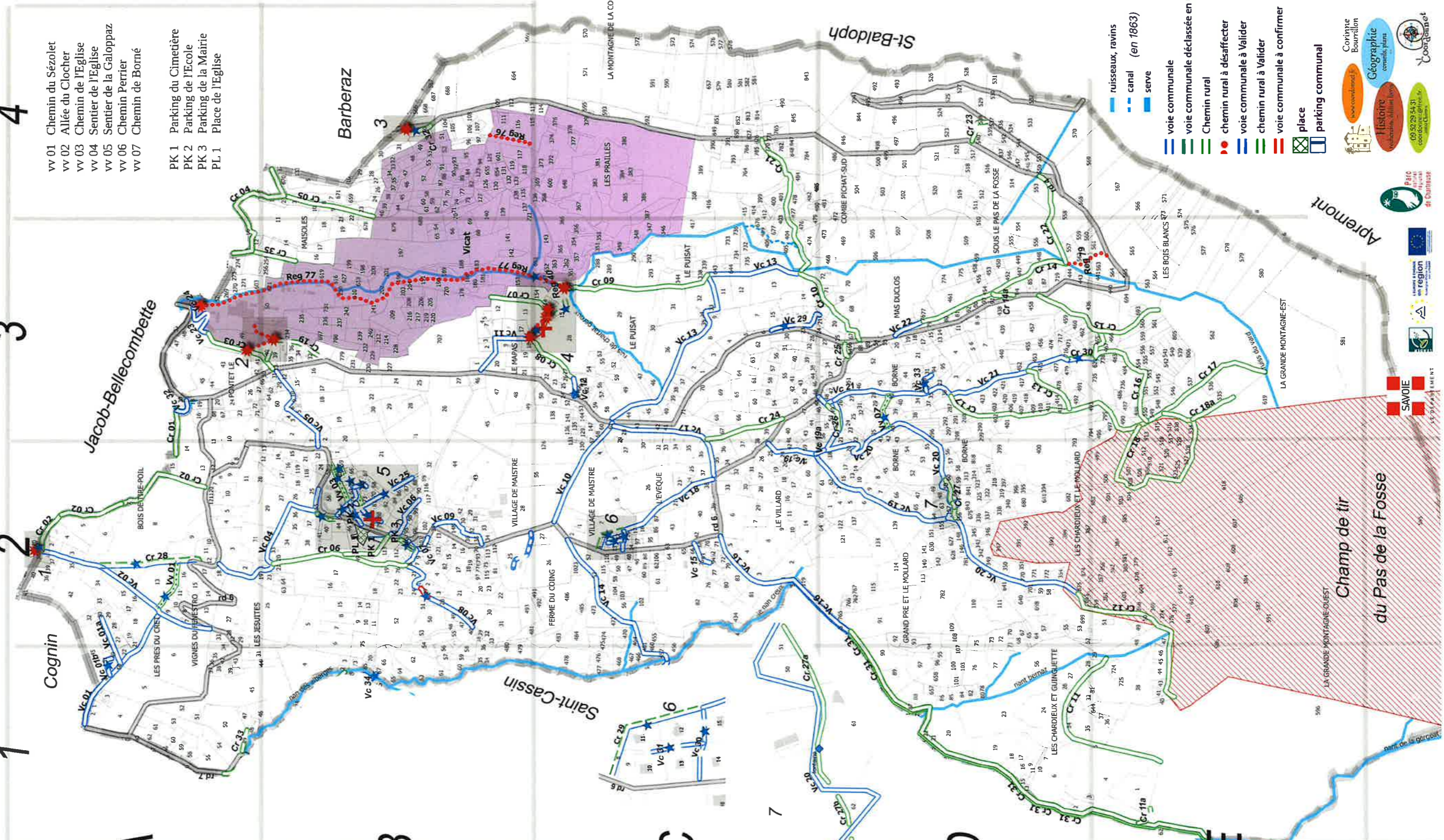
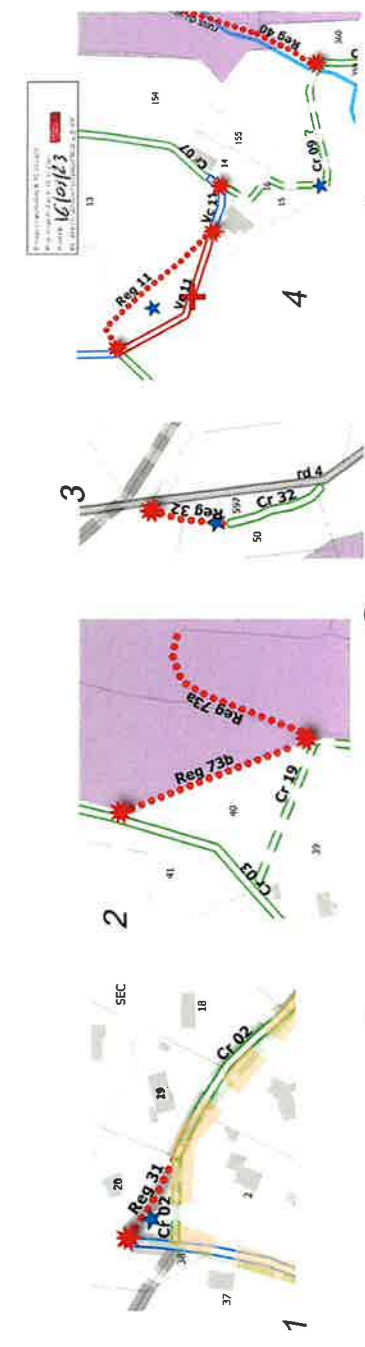
A

B

C

D

E



- ruisseaux, ravins
- canal (en 1863)
- seve
- voie communale
- voie communale déclassée en CR
- Chemin rural
- chemin rural à désaffecter
- voie communale à Valider
- chemin rural à Valider
- voie communale à confirmer
- place
- parking communal



Département de la Savoie
Arrondissement de CHAMBERY
Canton de PONT-DE-BEAUVOISIN

République française

COMMUNE DE MONTAGNOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	9
Votants	14

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Etaient présents : Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO, Alexandre SORNAY

Absent : Marie-Jeanne BAFFOUR (procuration à Catherine MAINIER), Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Arnaud BOURGEOIS), Maria DA FONSECA (procuration à Jean FOULON), Carine PILLAT (procuration à Gilles PLOTTON)

INTEGRATION D'UNE PARCELLE DANS LE DOMAINE PUBLIC

M. Seco rappelle à l'assemblée que le tableau de classement des voies communales et chemins ruraux date de 2002 et nécessite d'être mis à jour.

Il rappelle que par délibération du 11 avril 2022, le conseil municipal a décidé de réviser le plan de classement de la voirie communale et des chemins ruraux.

Cette révision a pour objectifs de :

- Clarifier le statut des voiries, afin de connaître les droits et obligations afférents
- Régulariser les situations nécessitant des transferts de propriétés
- Valider les fonctions de desserte des voies et chemins ruraux
- Protéger les chemins ruraux

L'inventaire et le diagnostic de la voirie ont été réalisés en collaboration avec Mme Corinne Bourrillon du Cabinet Coordonnet.

DB2023-08

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 073-217301605-20230303-DB2023_08-DE

Le travail s'est déroulé en plusieurs phases sur près d'une année avec réalisation d'un diagnostic et d'une réunion publique le 19 janvier 2023.

Le diagnostic et l'inventaire font ressortir les points suivants à valider par le conseil municipal sans enquête publique :

vc 12 Chemin du Pas	AK 67 à classer dans le Domaine Public (bande de 1 mètre)
---------------------	---

- ✓ Vu le Code Général de la Propriété des Personnes publiques et notamment ses articles L2122-1, L2141-1 et suivants,
- ✓ Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L111-1,
- ✓ Vu la délibération du 11 avril 2022 prescrivant la révision du plan de classement de la voirie communale et des chemins ruraux,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- Approuve l'intégration de la parcelle communale AK67 dans le domaine public
- Autorise le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire
- Cette délibération sera transmise au service du Cadastre.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.


Le Maire
JEAN-MAURICE VENTURINI

DB2023-09

Département de la Savoie
Arrondissement de CHAMBERY
Canton de PONT-DE-BEAUVOISIN

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 073-217301605-20230303-DB2023_09-DE



République française

COMMUNE DE MONTAGNOLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	9
Votants	14

L'an deux mil vingt-trois, le trois mars

Le Conseil municipal de la commune de MONTAGNOLE s'est réuni à la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Jean-Maurice VENTURINI,

Étaient présents : Arnaud BOURGEOIS, Julien CAUCINO, Jean FOULON, Catherine MAINIER, Gilles PLOTTON, Jacques RATEL, Marc SECO, Alexandre SORNAY

Absent : Marie-Jeanne BAFFOUR (procuration à Catherine MAINIER), Marie-Eve BERNI, Julien BRUNET (procuration à Jean-Maurice VENTURINI), Fabrice CHAFFARDON (procuration à Arnaud BOURGEOIS), Maria DA FONSECA (procuration à Jean FOULON), Carine PILLAT (procuration à Gilles PLOTTON)

DECLASSEMENT D'UN BOUT DE TERRAIN AU CHEF-LIEU

Le Maire rappelle au Conseil que la commune a lancé une opération d'aménagement du chef-lieu par l'intermédiaire du dispositif de cession foncière avec charges.

Après appel à concurrence, la commune a retenu l'offre du promoteur Edouard Denis pour le tènement de la maison Usseglio 1 et le terrain de part et d'autre de la Maison Usseglio 2 (qui demeure propriété de l'EPFL) pour un montant de 770 000 € HT détaillés comme suit :

- Tènement Maison Usseglio 1 : 470 000 € HT
- 2 terrains Maison Usseglio 2 : 300 000 € HT

Le promoteur sera chargé de construire sur le tènement n° 1 deux immeubles à usage d'habitation et sur le tènement n°2 deux maisons individuelles.

Dans ce but, il est nécessaire de déclasser un bout de terrain communal d'une surface de 33 m² à l'angle de la route de Montagnole et l'allée des peupliers.

Considérant que le bien communal était à l'usage du public.

Considérant que le déclassement de cette partie du terrain ne porte pas atteinte à la circulation des piétons sur le trottoir adjacent,

DB2023-09

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 16/03/2023
ID : 073-217301605-20230303-DB2023_09-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- ✓ Décide du déclassement d'une partie du terrain d'une surface d'environ 33 m² comme indiqué sur le plan annexé, faisant l'angle entre la route de Montagnole et l'allée des peupliers et son intégration dans le domaine privé communal,
- ✓ Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.
- ✓ Le tableau de classement de la voirie communale sera mis à jour suite à cette décision.

Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Maire

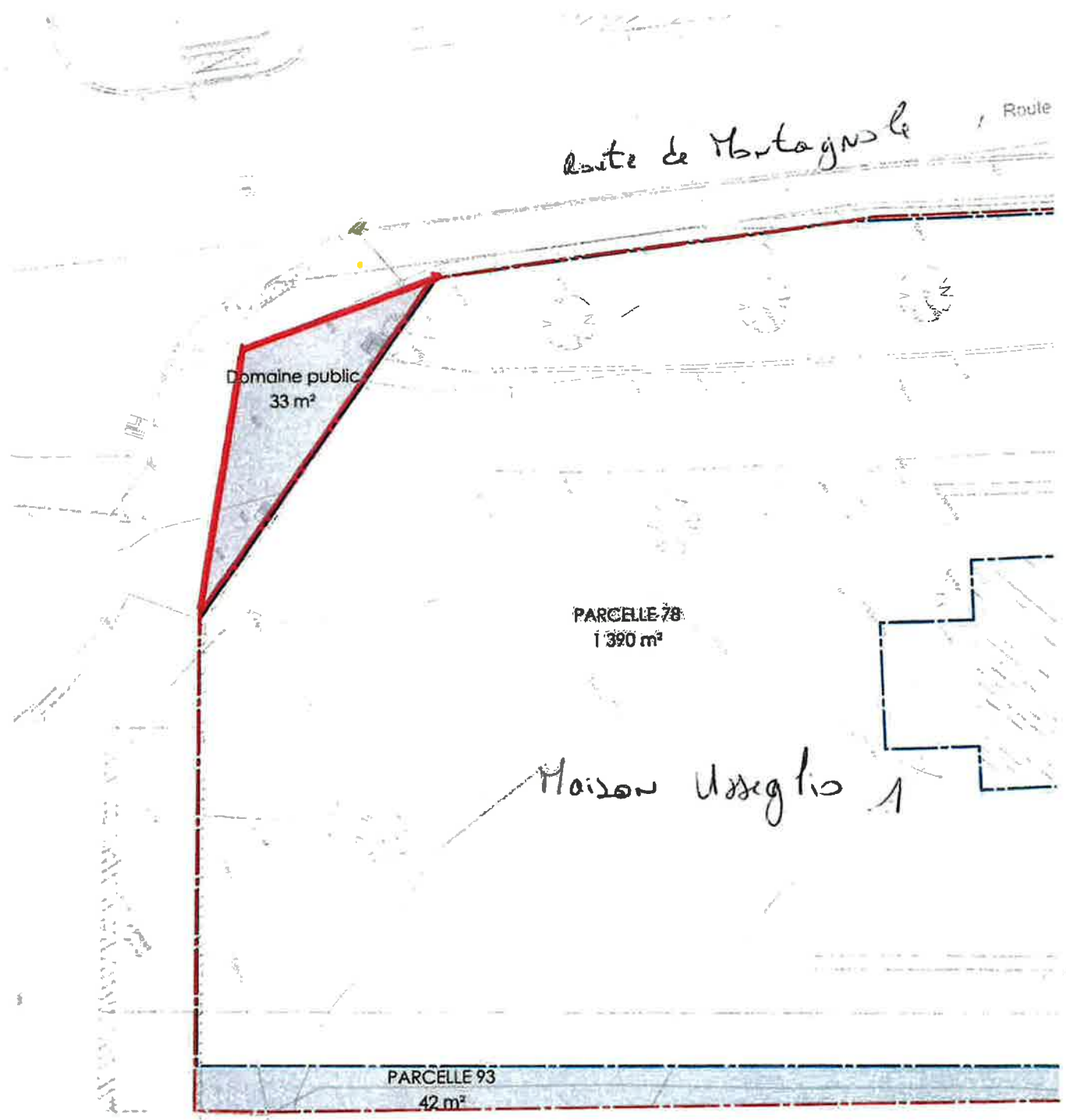
Jean-Maurice VENTURINI


Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 073-217301605-20230303-DB2023_09A-AU



— — — — — LIMITES CADASTRALES
parcelles 78 et 79

— · — · — · — NOUVELLES LIMITES